

aT/jC/cP

Délibération UPVD/CFVU 2023/30-05 n°01 du 30 mai 2023

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L712-1 à L712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université de Perpignan ;

Vu la délibération UPVD/CFVU 2020/10-12 n°02 du 10 décembre 2020 portant sur l'élection de la Vice-Présidente de la commission « Formation et Vie Universitaire » ;

La commission de la formation et de la vie universitaire, après avoir délibéré, a approuvé à l'unanimité :

➤ Modalités d'octroi de crédits ECTS (European Credits Transfer System) lors de l'obtention d'un diplôme universitaire d'études françaises

Membres en exercice : 31

Membres présents ou représentés : 18

Membres autorisés à voter : 18

Suffrages valablement exprimés : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

Fait à Perpignan, le 30 mai 2023

Par délégation, la Vice-Présidente Formation,



Annick TRUFFERT

PJ : Modalités d'octroi de crédits ECTS lors de l'obtention d'un diplôme universitaire d'études françaises

CPI : Direction / Rectorat

Diffusion : Intranet et le site internet de l'UPVD

MODALITES D'OCTROI DE CREDITS ECTS

LORS DE L'OBTENTION D'UN DIPLOME UNIVERSITAIRE D'ETUDES FRANÇAISES

Les Diplômes d'Etudes Françaises (DUEF) sont des formations intensives semestrielles fondées sur des enseignements en langue française couvrant les 6 niveaux du Cadre Européen de Référence pour les Langues (CECRL) de A1 à C2. Ils visent l'apprentissage de la langue et de la culture, et de la méthodologie universitaire française.

Chaque niveau (A1 à C2) est évalué par un contrôle des connaissances tout au long de la session (contrôle continu), par l'assiduité en classe et des examens terminaux. Il est reconnu par tous les Centres Universitaires d'Études Françaises membres du réseau Campus FLE.

En cas de réussite aux évaluations, l'étudiant obtient un diplôme universitaire de niveau correspondant et l'octroi de 30 crédits ECTS. Un relevé de notes est également remis à l'étudiant.

Conseil UFR LSH : Avis.....*Favorable*....., le 26/05/2023

CFVU : Avis.....*Favorable*....., le 30/05/2023